



Actif/passif

Le bilan 2023 de l'État est inquiétant pour l'avenir

La situation comptable nette certifiée fait apparaître un "trou" de 1 875 Mds€



*Mécomptes publics,
François Ecalle*

La comptabilité générale de l'État est proche de celle des entreprises mais s'en distingue en raison de certaines de ses spécificités, comme son pouvoir réglementaire. Elle diffère de la comptabilité budgétaire, qui est une comptabilité de caisse permettant de suivre l'exécution du budget, et de la comptabilité nationale, qui est harmonisée au niveau international et permet de faire des comparaisons entre pays. La comptabilité générale est moins connue et moins utilisée, mais elle complète les deux autres par des informations intéressantes.

Les comptes ainsi établis pour 2023 viennent d'être certifiés par la Cour des comptes, avec quelques réserves, comme ceux des années précédentes. Ceux de 2021 et 2022 n'ont pour autant pas été approuvés par le Parlement, celui-ci ayant globalement rejeté les projets de loi "relatifs aux résultats de la gestion et portant approbation des comptes" de ces deux exercices. Il est probable que les comptes de 2023 seront rejetés pour les mêmes motifs politiques.

Comptes certifiés par la Cour

Les comptes certifiés par la Cour permettent néanmoins d'établir le bilan de l'État : son passif s'élevait à 3 170 Mds€ à la fin de 2023, soit un montant bien plus élevé que celui de son actif (1 294 Mds€). Sa situation nette était donc très négative et formait un trou de - 1 875 Mds€.

Par rapport au bilan à fin 2022, on observe une très légère augmentation des actifs (+ 11 Mds€) et une forte hausse des passifs (+ 129 Mds€, dont + 117 Mds€ pour les dettes financières).

Une société présentant un tel bilan serait obligée de le déposer au tribunal de commerce, mais l'État dispose d'un actif très particulier et non comptabilisé à son actif qui assure en principe sa pérennité : sa capacité à lever des impôts et à en augmenter le taux. Cette capacité n'est toutefois pas infinie, ce qui peut rendre ce bilan inquiétant pour l'avenir.

“La situation nette négative de l'État résulte de l'accumulation de résultats annuels déficitaires. Son compte de résultat s'est ainsi soldé par un déficit de 125 Mds€ en 2023 (soit 39 % des recettes nettes et 4,5 % du PIB)”

La situation nette négative de l'État résulte de l'accumulation de résultats annuels déficitaires. Son compte de résultat s'est ainsi soldé par un déficit de 125 Mds€ en 2023 (soit 39 % des recettes nettes et 4,5 % du PIB).

Ce déficit est inférieur à celui de 2022 (158 Mds€) et la comptabilité générale donne donc une image un peu plus favorable des résultats de l'État que les comptabilités budgétaire et nationale. Si les recettes fiscales ont très légèrement diminué, les charges nettes ont en effet baissé de 7,2 % en comptabilité générale.

La Cour des comptes observe toutefois que cette baisse résulte surtout de la comptabilisation de charges exceptionnelles en 2022, comme la reprise d'une partie de la

dette de la SNCF ou certaines provisions. Ces effets positifs mais ponctuels masquent des évolutions plus structurelles, comme la croissance de 4,2 % des charges de personnel.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

[S'inscrire à la newsletter Économie Politique](#)

A lire également

[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalle](#)

Publié le 30/04/2024

Catégories :

Economie / Mécomptes publics /

Réutiliser cet article

Cet article est une œuvre protégée. Son utilisation donne lieu à des droits d'exploitation et de rediffusion interne et externe. [Nous consulter](#).